

DAREIC

Nantes, le 17 octobre 2024

Dossier suivi par :
Stephanie Marcos
DAREIC
Tél : 02 40 37 37 23
Mél : ce.dareic@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

La Déléguée Académique aux Relations Européennes
Internationales et à la Coopération

Objet: Appels à candidatures 2024-2025 pour les structures souhaitant intégrer le consortium académique Erasmus + de l'enseignement scolaire pour la mise en œuvre de mobilités en 2025-2026

Engagée dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale toujours plus marquée, l'académie de Nantes, sous la coordination de la DRAREIC, propose aux écoles et établissements scolaires ainsi qu'aux personnels des DSDEN et du Rectorat de participer au consortium académique Erasmus+.

Le consortium académique Erasmus+ de ***l'enseignement scolaire*** vise à :

- Accompagner la mise en œuvre des priorités académiques en proposant aux personnels et aux groupes de travail académiques la possibilité d'apporter une dimension européenne et internationale à leur réflexion et travaux,
- Renforcer l'ouverture européenne et internationale de la Région Académique Pays de la Loire,
- Accompagner les écoles et les établissements scolaires dans le développement ou le renforcement de leur ouverture européenne et internationale,
- Développer les échanges d'élèves du second degré dans le cadre de partenariats européens,
- Développer un réseau d'écoles et d'établissements scolaires labellisés Euroscol,

en permettant aux personnels administratifs et éducatifs de l'académie de Nantes de bénéficier d'une mobilité en Europe pour se former et participer à un réseau d'échange de bonnes pratiques.

Organismes éligibles :

1. Les écoles, les collèges et les établissements de l'enseignement général et technologique, les DSDEN et le Rectorat peuvent candidater au titre du consortium de l'enseignement scolaire.
2. Les lycées polyvalents peuvent candidater au consortium de l'enseignement scolaire pour les sections de l'enseignement général et technologique.

Rappel : les lycées polyvalents ne peuvent faire partir leurs personnels et/ou élèves de l'enseignement professionnel sur le consortium de l'enseignement scolaire, de la même manière qu'il ne leur est pas possible de faire partir des élèves et des personnels de l'enseignement général et technologique sur le consortium de l'enseignement et de la formation professionnels.

Publics éligibles :

Organisme	Publics	Type d'activités
Écoles / collèges / LGT / LPO / DSDEN / Rectorat	Les personnels administratifs et éducatifs Les élèves	Pour les personnels : cours structuré stage d'observation Pour les élèves Phileas Fogg Europe Échange de groupe d'élèves de 5 jours sur place maximum avec un partenaire européen pérenne. Toutes les activités seront réalisées avec le partenaire et viseront à la réalisation d'un projet commun

Comment candidater :

Deux options vous sont proposées :

Option 1. Votre organisme souhaite déposer une **candidature individuelle** au consortium académique de l'enseignement scolaire.

Option 2. Vous êtes un **groupement de structures** engagé dans une **démarche commune visant à atteindre des objectifs partagés**, et vous souhaitez postuler au consortium académique de l'enseignement scolaire.

Les étapes de la candidature :

La candidature ainsi que la mise en œuvre passeront principalement par Démarches Simplifiées

Etape 1 : vous devez compléter en ligne, sur Démarches Simplifiées, le formulaire de l'appel à candidature du ou des programmes choisi(s) **avant le vendredi 29 novembre 2024**. Lors de leur candidature, les structures devront s'engager à respecter les standards de qualité Erasmus+ en signant la « Charte académique »

Pour rappel : un établissement peut postuler à plusieurs programmes de mobilités (personnels et élèves)

ATTENTION : Tout dossier de candidature qui ne s'inscrira pas dans l'une des 2 priorités académiques retenues pour cet appel ne pourra être sélectionné.

- Développer les parcours en langue pour garantir la réussite de tous dans un monde globalisé
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et à l'esprit critique.

Etape 2 : Un jury académique se réunira le **18 décembre** afin de sélectionner les structures qui seront retenues pour rejoindre le consortium. **Les établissements seront informés début janvier 2025** à l'issue de cette sélection

Pour rappel : Les structures de 2nd degré inscrites depuis 2 ans dans le consortium ne seront pas retenues

Dans le cas de **mobilités d'élèves**, le GIP versera les bourses **aux établissements qui se chargeront d'organiser et de gérer les mobilités**.

La répartition et le nombre de bourses dépendront du montant de l'enveloppe accordé par l'Agence Erasmus + qui peut être inférieur à la demande initiale.

Le calendrier :

<u>Dates</u>	<u>Actions</u>	<u>Acteurs</u>
Novembre 2024	Lancement de l'appel à candidature Erasmus +	DAREIC
le mardi 12 novembre à 17h30 et mercredi 13 novembre 17h	webinaire : comment compléter le dossier de candidature au consortium académique Erasmus +	DAREIC + Candidats
jusqu'au 29 novembre	Complétion du/ des dossier(s) de candidature sur Démarches Simplifiées	Structures candidates
vendredi 29 novembre	Date limite de dépôt de candidature	Structures candidates
mercredi 18 décembre	Jury académique Erasmus+ avec sélection des candidatures	DAREIC
Début janvier 2025	Retour des résultats aux candidats Webinaire d'information sur le retour des mandats et la complétion du formulaire de demande de mobilités	DAREIC
mercredi 29 janvier	Date limite de demande de bourses de mobilité par les structures candidates	Structures candidates retenues
mercredi 29 janvier	Date limite de renvoi à la DAREIC des mandats signés par le responsable de la structure sélectionnée. <i>Remarques : Les demandes de bourses qui ne seront pas accompagnées du mandat signé ne pourront être retenues.</i>	Structures candidates retenues DAREIC
Février 2025	Demande de bourse auprès de l'agence Erasmus +	DAREIC + GIP
Juin 2025	Résultat concernant le nombre de bourses accordées	Agence Erasmus GIP DAREIC
Juin 2025	Répartition des bourses obtenues entre les structures	DAREIC
Juin-Juillet 2025	Signature du contrat financier avec l'Agence	Agence Erasmus + - GIP
Septembre 2025	Répartition des structures dans les COPIL départementaux et formation des coordinateurs. <i>Remarque : la participation à la formation des coordinateurs fait partie des engagements des établissements souhaitant participer au consortium académique</i>	DAREIC + intervenants 1er degré Coordinateurs des structures retenues
Octobre 2025	Début des mobilités de formation	- Personnels (enseignement scolaire) - Élèves sélectionnés par les structures retenues dans le

		cadre du programme Philéas Fogg Europe
--	--	---

Le dossier de candidature :

Ce dossier, articulé autour des besoins et des objectifs de votre structure ou de votre groupement de structures et en lien avec le projet académique, vise à vous engager dans une démarche claire et précise d'ouverture européenne et internationale.

Il nécessitera pour sa complétion une réflexion collégiale incluant la direction, le gestionnaire et l'équipe éducative.

L'attention du jury se portera tout particulièrement sur les priorités et les indicateurs définis par les porteurs afin d'évaluer les impacts du projet.

Les critères de sélection :

Le consortium académique Erasmus + vise à développer et à renforcer l'ouverture européenne et académique en soutenant les structures dans leur démarche d'internationalisation, notamment celles qui en sont éloignées.

Ainsi, au-delà de la qualité de la candidature, seront prioritairement sélectionnées les structures :

- n'ayant pas déposé une demande d'accréditation en 2024,
- n'ayant pas participé plus d'une fois au consortium académique,
- n'ayant pas de possibilité de portage financier propre (ex. les écoles),
- relevant d'une REP ou d'une REP+ ou d'une zone de revitalisation rurale,
- ayant déjà accueilli des personnels européens en stage d'observation
- ayant déjà mis en œuvre des projets e-Twinning avec des structures européennes

Les dispositifs d'accompagnement à la rédaction de votre candidature :

Les formulaires de candidatures visent à permettre aux équipes des structures candidates de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie internationale.

La DAREIC propose un accompagnement à ceux qui candidatent pour la première fois, notamment dans le cadre de **webinaires qui se tiendront soit le mardi 12 novembre de 17h30 à 19h00 soit le mercredi 13 novembre de 17h00 à 18h30.**

Si vous souhaitez participer à l'un de ces webinaires, veuillez-vous connecter à la date souhaitée en cliquant [ici](#).

En vous remerciant pour votre engagement à l'international

Contact : dareic-com@ac-nantes.fr

Stéphanie Marcos


DAREIC

Bureau 107

Tél : 02 40 37 37 23

Mél : ce.dareic@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes

4 chemin de la Houssinière – BP 72616

44326 Nantes CEDEX 3